

BIOBAN™ GA 15 ANTIMICROBIENNE

SOLUTION

UN ANTIMICROBIEN UTILISÉ POUR LUTTER CONTRE LES BACTÉRIES, Y COMPRIS LES BACTÉRIES SULFATORÉDUCTRICES, LA MOISSURE, LA LEVURE ET LES ALGUES DANS LES SYSTÈMES D'EAU DE TRANSFERT DE LA CHALEUR, DANS LES FLUIDES ET LUBRIFIANTS FONCTIONNELS ET DANS LES FLUIDES AQUEUX POUR LE TRAVAIL DES MÉTAUX.

GARANTIE:

Glutaraldéhyde 15.0 %

No D'HOMOLOGATION: 25626
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL

DANGER

POISON {Logo de poison} CORROSIF {Logo corrosif}

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Dow Chemical Canada ULC
4445 Blvd Marie-Victorin
Varenes QC J3X 1T3
513-339-3711

® TM Marque de commerce de The Dow Chemical Company ("Dow") ou d'une de ses filiales

EN CAS D'URGENCE mettant en danger la vie ou la propriété impliquant ce produit, appeler à frais virés au 519-339-3711

CONTENU NET :

Fabriqué aux États-Unis

PRÉCAUTIONS

DANGERS POUR LES HUMAINS

DANGER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif. Provoque des lésions irréversibles aux yeux. Provoque une irritation de la peau. Nocif par inhalation. Nocif par ingestion. Un contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez quelques personnes. Provoque des symptômes d'asthme chez les personnes hypersensibles. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux, la peau, les vêtements. Ne pas respirer les fumées ni les vapeurs. Ne pas ingérer.

Porter un écran facial, des lunettes de protection et une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré. Enlever les chaussures et les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Il faut éviter d'utiliser ce produit dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention à la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou autres plans d'eau.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 30 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'aspiration peut causer des lésions pulmonaires. Le lavage d'estomac peut s'avérer contre-indiqué en raison de la probabilité de lésions aux muqueuses. Des mesures pour contrer l'état de choc, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent s'avérer nécessaires.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

Afin d'éviter toute contamination, ne pas entreposer près des denrées alimentaires et des aliments pour animaux. Les solutions BIOBAN™ GA 15 Antimicrobienne sont incompatibles avec bon nombre de matériaux de construction d'usage commun comme l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. On peut entreposer et traiter ces solutions dans des équipements en acier doublé de résine phénolique, en polyéthylène, en acier inoxydable ou en plastique époxydique renforcé. Ce produit gèle à environ -6,5 °C. Par conséquent, si le réservoir n'est pas à l'intérieur ou sous terre, il peut s'avérer nécessaire de le chauffer et de l'isoler. S'il doit être chauffé, il faudrait éviter de l'exposer à des températures élevées. Pour l'entreposage de courte durée (jusqu'à un mois), des températures atteignant jusqu'à 38 °C peuvent être tolérées mais la température maximale idéale pour l'entreposage se situe à environ 27 °C.

Pour le service de transfert, il est conseillé d'utiliser une pompe centrifuge en acier inoxydable. Pour les joints d'étanchéité statique et les garnitures, l'acier inoxydable en spirale avec TEFLONMD est approprié.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

NE PAS transvaser à l'air libre plus de 20 L de concentré par jour. Utiliser un système d'ajout automatique lorsqu'on utilise plus de 20 L de concentré par jour.

NE PAS rejeter un effluent contenant ce produit dans un réseau d'égout, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques

lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

LUBRIFIANTS À BASE D'EAU POUR CONVOYEURS

Éviter de contaminer les denrées alimentaires en appliquant le produit.

Vérifier la compatibilité de BIOBAN™ GA 15 Antimicrobienne avec un échantillon stérile de lubrifiant ou de fluide pour le travail des métaux pour des renseignements de base.

Nettoyer à fond les rails et les convoyeurs pour enlever toute trace de terre. Rincer à fond. Se servir d'un dispositif d'alimentation automatique pour ajouter de 1,52 L à 9,0 L (de 50 à 300 ppm de matière active) BIOBAN™ GA 15 Antimicrobienne par 5 000 L de lubrifiant dilué.

FLUIDES AQUEUX POUR LE TRAVAIL DES MÉTAUX

Vérifier la compatibilité de BIOBAN™ GA 15 Antimicrobienne avec un échantillon stérile de fluide pour le travail des métaux, pour des renseignements de base. BIOBAN™ GA 15 Antimicrobienne doit être ajouté au système à un endroit propice à un mélange uniforme, tel que la bêche d'alimentation. On peut ensuite effectuer d'autres ajouts (DOSE MASSIVE) à intervalles d'une semaine ou moins.

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement contaminé, ajouter de 3,0 litres à 9,0 litres BIOBAN™ GA 15 Antimicrobienne par 5 000 litres de fluide pour le travail des métaux dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

Dose ultérieure : Lorsque les microbes sont visiblement enrayés, ajouter dans le système de 1,2 litre à 6,0 litres BIOBAN™ GA 15 Antimicrobienne par 5 000 litres de fluide pour le travail des métaux une fois par semaine ou selon le besoin pour maintenir le contrôle. En cas de contamination grave, nettoyer le système avant d'effectuer le traitement.

ENDUITS À BASE D'EAU

Note : Pour utilisation dans les enduits en contact avec des produits non alimentaires

seulement. Ajouter de 0,33 à 2,0 g de BIOBAN™ GA 15 Antimicrobienne de traitement d'eau par kg de poudre sèche pour atteindre une concentration de 333 à 2 000 ppm du produit (basée sur les solides en suspension) dans la boue mélangée. Lorsqu'utilisé comme agent de préservation dans les contenants de peinture pouvant être utilisée en milieu résidentiel, la dose maximale d'application pour la peinture est de 100 ppm